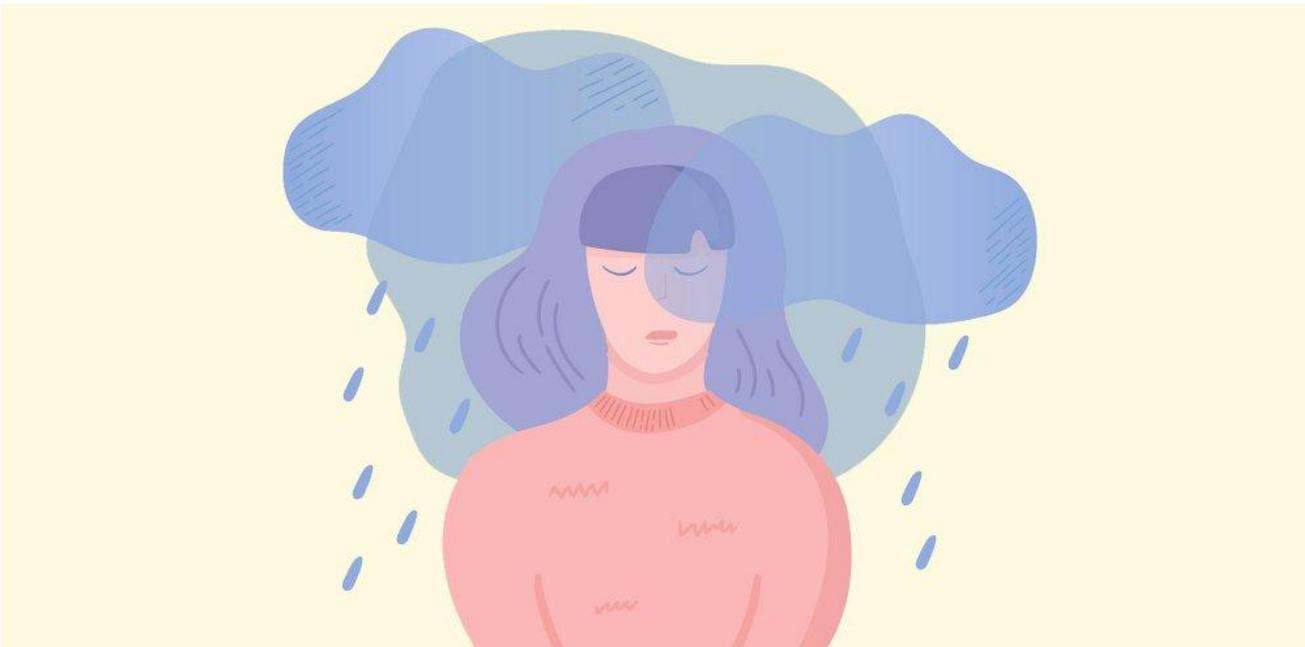




Quand la précarité empêche les femmes d'accéder aux soins



Les femmes représentent aujourd'hui la majorité des personnes précaires en France. Par manque de moyens, ces dernières renoncent bien souvent à se faire soigner ou à s'acheter des protections hygiéniques. Tour d'horizon d'une situation dramatique.

Le 19 mars dernier, l'IFOP et l'association [Dons Solidaires](#) publient une étude sur la précarité hygiénique comme facteur d'exclusion sociale. On y apprend notamment que, par manque de moyens, 3 millions de Français se privent de produits d'hygiène, comme les brosses à dents, le dentifrice, le savon, les couches ou le papier toilette. Des restrictions qui ont évidemment de graves conséquences sur l'estime de soi, mais aussi sur l'insertion sociale. Ainsi, 25% des personnes bénéficiant de l'aide d'associations caritatives auraient déjà annulé un rendez-vous car elles se sentaient mal à l'aise dans leur apparence personnelle.

Premières touchées : les femmes. Selon l'enquête, 8% des Françaises soit 1,7 millions de femmes ne disposent pas de suffisamment de protections hygiéniques. Un accès encore plus compliqué pour celles étant bénéficiaires de l'aide associative, puisque 39% d'entre elles sont concernées. En conséquence, une femme sur trois ne change pas suffisamment de protection intime lors de ses règles ou a recours à l'utilisation de protections de fortune. De même, une fillette sur dix a déjà raté l'école par manque de protection hygiénique.

Leur quotidien est une course permanente, dans laquelle leur santé passe en dernier.

Et il n'y a pas que sur l'accès aux produits d'hygiène et de propreté que les femmes souffrent. L'accès aux soins, lui aussi, reste extrêmement compliqué pour les plus précaires d'entre elles. C'est ce que dénonçait notamment un rapport du Haut Conseil à l'Égalité (HCE) en 2017*, allant même jusqu'à qualifier ces femmes de "hors radar". "Leur propre santé n'existe pas à leurs yeux. Elles se disent qu'il faut tenir le coup", commentait alors la rapporteure Geneviève Couraud.

[Visualiser l'article](#)

Des femmes précaires « hors radar »

La situation a de quoi être alarmante. En effet, elles représentent 64% des personnes qui reportent des soins ou y renoncent, soit près de 9,5 millions de femmes qui ne sollicitent pas les aides financières dont elles pourraient bénéficier, affrontent les dépassement d'honoraires ou ne prennent tout simplement pas le temps de consulter les professionnels de santé, " leur quotidien étant une course permanente, dans laquelle leur santé passe en dernier, après leurs enfants, leur compagnon et la gestion des difficultés financières ".

De fait, les femmes constituent aujourd'hui la majorité des personnes en situation de précarité : elles représentent 53 % des personnes pauvres et 57 % des bénéficiaires du RSA ; constituent 70 % des travailleurs pauvres ; occupent 82 % des emplois à temps partiel. Elles sont aussi à 85% les cheffes de famille monoparentale, dont une sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Or, les femmes précaires bénéficient d'un moindre suivi gynécologique. "Elles ont moins recours à une contraception (6,5 % des ouvrières sont sans aucune contraception contre 1,6 % des femmes cadres), ont plus souvent de grossesses à risque et ont moins souvent recours aux dépistages du cancer du sein et du col de l'utérus que l'ensemble des femmes", décrit le rapport du HCE. Elles souffrent aussi d'une mortalité prématurée liée à des maladies cérébro-cardiovasculaire supérieure à celles des cadres ou professions intermédiaires et sont plus exposées que les hommes, même précaires, aux troubles psychologiques.

Des causes d'exclusion multiples

Alors, pourquoi ? Sans surprise, les raisons sont multiples. D'abord, les femmes précaires, par leur statut, sont soumises à des conditions de travail plus pénibles et stressantes – horaires fractionnés, exposition aux risques, maladies professionnelles – dont les enjeux restent rarement pris en compte. Ensuite, très clairement, le manque d'argent conduit au renoncement aux soins. Mais pas seulement. La pauvreté empêche aussi de se nourrir correctement, d'accéder à un logement ou de s'offrir une activité sportive.

Enfin, "les freins culturels et symboliques éloignent également les femmes en situation de précarité du système de soins. Elles vont recourir plus tardivement et plus difficilement aux professionnel.le.s de santé, soit parce qu'elles ont bien d'autres préoccupations à gérer au quotidien que leur santé, soit parce qu'elles ont des difficultés de compréhension et de connaissance du milieu médical." Alors, pour lutter contre leur exclusion du système de soins, le HCE propose notamment d'intégrer le genre dans les politiques publiques existantes de lutte contre les inégalités sociales de santé et de développer des dispositifs appropriés pour répondre aux problématiques spécifiques de ces femmes. À bon entendeur...

* « *La santé et l'accès aux soins : Une urgence pour les femmes en situation de précarité* », Haut Conseil à l'Égalité